# Commission de la recherche du Conseil Académique

Formation plénière
27 octobre 2022

**Relevé de décisions**

# CRP - 27.10.2022 - Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAc UGA

## Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

| Elu.e | Laboratoire | Discipline | Présent.e | Excusé.e | Procuration à |
|---|---|---|---|---|---|
| **BURLACU Radu** | CERAG | Sciences de gestion | | x | **CLASTRES Cédric** |
| **CAPLAN Raul** | ILCEA4 | Études romanes | x | | |
| **CHALABAEV Aïna** | SENS | STAPS | | x | **DAVOUST Laurent** |
| **CLASTRES Cédric** | GAEL | Sciences économiques | x | | |
| **DAVOUST Laurent** | SIMaP | Mécanique, génie mécanique, génie civil | x | | |
| **FORVEILLE Thierry** | IPAG | Astronomie, astrophysique | x | | |
| **FOURNIER-FINOCCHIARO Laura** | LUHCIE | Langue et littératures romanes | | | |
| **LEPETIT Marie-Bernadette** | Institut Néel | Théorie matière condensée | | x | |
| **PERRIER Pascal** | GIPSA-Lab | Génie informatique, automatique et traitement du signal | x | | |
| **RAY Pierre** | IAB | Biologie et médecine du développement | | | |
| **REBOUD Jean-Luc** | G2ELab | Energétique, génie des procédés | x | | |
| **SLAMA Serge** | CRJ | Droit public | x | | |
| **VERDIER Christine** | LIG | Informatique | x | | |
| **WOUTERS Yves** | SIMaP | Chimie des matériaux | | x | |

## Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

| Elu.e | Laboratoire | Discipline | Présent.e | Excusé.e | Procuration à |
|---|---|---|---|---|---|
| **BOUDJADA Nassira** | Institut Néel | Milieux denses et matériaux | x | | |
| **CAVAILLES Pierre** | TIMC-IMAG | Sciences biologiques pharmaceutiques | | x | **REBOUD Jean-Luc** |
| **CHAUVIN Alan** | LPNC | Psychologie | | x | **SORBA Julie** |
| **DEBIZET Gilles** | Pacte | Aménagement de l'espace, urbanisme | | x | **FORVEILLE Thierry** |
| **DEMEILLIERS Christine** | TIMC | Sciences biologiques, fondamentales et cliniques | | x | **VERDIER Christine** |
| **DE ROSNY Eve** | IBS | Biochimie et biologie moléculaire | x | | |
| **GUILLAUMIN Cyriac** | CREG | Sciences économiques | | x | **DE ROSNY Eve** |
| **HILY-BLANT Pierre** | IPAG | Astronomie, astrophysique | x | | |
| **LARROUDÉ Philippe** | LEGI | Mécanique | | x | |
| **MACLEAN Catriona** | Institut Fourier | Mathématiques | x | | |
| **NICOT Séverine** | CRJ | Droit public | | x | **HILY-BLANT Pierre** |
| **PONTON Claude** | LIDILEM | Informatique | | | |
| **SADOUX Stéphane** | AE&CC | Aménagement de l'espace, urbanisme | | x | **MACLEAN Catriona** |
| **SCHWAB Didier** | LIG | Informatique | x | | |
| **SORBA Julie** | LIDILEM | Sciences du langage | x | | |

| Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Elu.e** | | | **Présent.e** | **Excusé.e** | **Procuration à** |
| **BERTHOME Grégory** | SIMaP | | | X | |
| **MEVEL François-Xavier** | ISTerre | | X | | |
| **REY Benoît** | DGD SI | | X | | |
| **ROUSSET Isabelle** | LIDILEM | | X | | |
| **SEIGNEURET Natacha** | IUGA | | | X | |
| **Collège D : Doctorants** | | | | | |
| **Elu.e (T:titulaire S:suppléant)** | **Laboratoire** | **Discipline** | **Présent.e** | **Excusé.e** | **Procuration à** |
| **KELLOUAI Wanda (T)** | LIPhy | Physique, Nanophysique | | | |
| **MESPLE Florie (S)** | PHELIQS | Physique de la matière condensée et du rayonnement | | | |
| **LENEVELER Lison (T)** | CRJ | Droit public | | | |
| **SALMON Lucien (T)** | Institut Néel | Physique de la matière condensée et du rayonnement | | | |
| **FAISANT Loïs (S)** | Institut Fourier | Mathématiques | | | |
| **MANDIN-HUBLE Yohan (T)** | Institut Fourier | Mathématiques | X | | |
| **CAMUS Perrine (S)** | LARHRA | Histoire moderne | | | |
| **OUEDRAOGO Noémie (T)** | PACTE | Sociologie | X | | |
| **PRUSZKO Laura (S)** | LIG | Informatique | | | |
| **YAR Asfand (T)** | LIG | Informatique | X | | |
| **ZHEMCHUZHNIKOV Dmitrii (S)** | LJK | Mathématiques | | | |
| **Personnalités extérieures** | | | | | |
| **Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)** | **Etablissement** | | **Présent.e** | **Excusé.e** | **Procuration à** |
| **CHANDEZON Frédéric (T)** | CEA | | X | | |
| **PREJBEANU Lucian (S)** | CEA | | | | |
| **FRAISSE Marjorie (T)** | CNRS | | | X | **MEVEL François-Xavier** |
| **GAILLE Marie (S)** | CNRS | | | | |
| **JESTIN Jacques** | ILL | | | X | **CHANDEZON Frédéric** |
| **ROSSI-BATÔT Catherine** | LUX | | | | |
| **SORRENTINO Monique (T)** | CHU | | | | |
| **DUCKI Camille (S)** | CHU | | | | |

| CR - 27.10.2022 -Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAc de l'UGA | | | |
|---|---|---|---|
| **Invités permanents** | | | |
| **Invité.e** | **Fonction** | **Présent.e** | **Excusé.e.s** |
| Yassine Lakhnech | Président de l'UGA | | x |
| David Déchenaud | Vice-président "Formation et vie étudiante" | | x |
| Anne-Catherine Favre | Vice-président du Conseil d'administration | | x |
| Christophe Ribuot | Vice-président "Ressources humaines" | | x |
| Jérôme Paret | Directeur Général des Services | | x |
| Anne Dalmasso | VP Recherche et Innovation en SHS | | x |
| Hervé Pelloux | Chargé de mission "Recherche en santé" | | x |
| Valérie Perrier | Chargée de mission "Recherche en ingénierie" | x | |
| Gaëlle Calvary | Chargée de mission "Valorisation recherche" | | x |
| Julien Heurdier | Chargé de mission Recherche, Partenariats, International | | x |
| Anne Bartel-Radic | Directrice de la recherche à l'IEP | | x |
| Directoire pôle CBS | Un membre du directoire représente le pôle | | x |
| Directoire pôle PEM | Un membre du directoire représente le pôle | | x |
| Directoire pôle PAGE | Un membre du directoire représente le pôle | JC Augereau | |
| Directoire pôle MSTIC | Un membre du directoire représente le pôle | S Achard | |
| Directoire pôle PSS | Un membre du directoire représente le pôle | | x |
| Directoire pôle SHS | Un membre du directoire représente le pôle | S Gal | |
| Denis Jongmans | Directeur CED | x | |
| Jérémy Prétet | Directeur DGD RIV | x | |
| Martine Fiodorov | Directrice DAPAR - DGD RIV | | x |
| Maurizio Ponzoni | Directeur DAPIV - DGD RIV | | x |
| Marie-Amélie vergez | Directrice 2DPRI - DGD RIV | | x |
| Véronique Boudaud | Assistante équipe VP Recherche et Innovation - DGD RIV | x | |
| Carole Musset | Admin. Recherche DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE | x | |
| Carole Kada / Catherine Desplanques | Directrice et directrice adjointe DGD RH | | x |

# Ordre du jour

- Point d'information par le Vice-président recherche et innovation
- Direction CREG
- Second avis sur demande réinscription doctorant I
- Approbation du relevé de décisions CR P 22.09.2022
- LabEx
- Projet d'évolution de Biosanté
- Questions diverses

Université Grenoble Alpes

# Procédure de vote

# Rappel procédure vote

## Prennent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
- les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
- les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
- les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

## Ne prennent pas part aux votes

**tous les invités permanents et ponctuels**

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH

# Point d’information par le Vice-président recherche et innovation

# Elections partielles
# 22 au 24 novembre 2022

## Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés - Disciplines de santé

1 siège ; remplacement de **Diane Godin-Ribuot**

---

## Collège D - Doctorants

1 siège de titulaire

# Elections partielles
# 22 au 24 novembre 2022

- Vote exclusivement électronique.
- Vote par correspondance et par procuration non admis, quel que soit le collège.
- Dépôt des candidatures jusqu'au mercredi 9 novembre 2022 à 12 heures.
- A l'issue de cette étape, une information sur les candidats sera diffusée.
- Elections 22 novembre 9h au 24 novembre 16h

# Elections partielles
# 22 au 24 novembre 2022

- Candidatures adressées au Président de l'Université Grenoble Alpes au moyen du formulaire réservé à cet effet dûment renseigné
  - et envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

*Université Grenoble Alpes*
*Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI)*
*Bâtiment Présidence*
*CS 40 700*
*38 058 Grenoble cedex 9*

  - ou déposées en main propre, contre récépissé, auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles - *Bâtiment Présidence - Bureaux 305 ou 306, 3ème étage - 621 avenue centrale - 38400 Saint Martin d'Hères*

- **Il est demandé de bien vouloir prendre préalablement rendez-vous auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) au moyen de l'adresse suivante** :

daji-elections@univ-grenoble-alpes.fr

Université Grenoble Alpes

# Codirection CREG

## Présentation
## Faruk Ülgen
## Guillaume Vallet

# Nouvelle Direction du CREG : Bilan, projets et perspectives

**Cac - UGA**

**27 octobre 2022**

# I. Présentation du CREG et de la nouvelle direction du CREG

## Faruk ÜLGEN & Guillaume VALLET



Centre de Recherche en Economie de Grenoble

- Faculté d'Economie de Grenoble (FEG)
- ED « Sciences économiques »
- Equipe d'Accueil N°4625 (2011) puis Unité de recherche UGA
- Dir. successives : JP. Chanteau, C. Figuière, JF. Ponsot, L. Guilhot, B. Lamotte & F Ülgen
- **27 EC, 3 BIATSS, 22 Doctorants, 23 Chercheurs associés**
- Responsable administrative: Leslie HOLLETT
- Budget: 45000 + ΔContrats

## Gouvernance

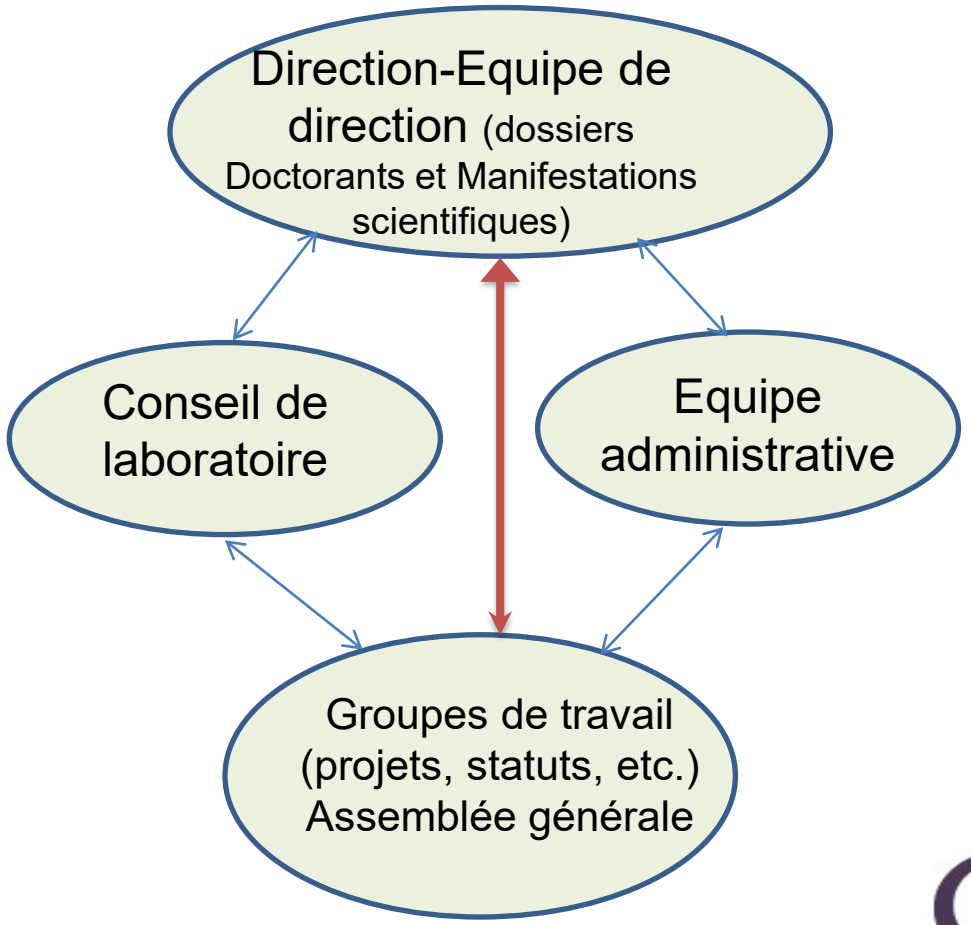

# PROGRAMME DE RECHERCHE

| | MODES DE GOUVERNANCE ET EVALUATION |
|---|---|
| INTEGRATION INTERNATIONALE ET SOUTENABILITE | **A. Organisations et innovations sociales** |
| | Evolution des formes d'entreprises et d'action publique |
| | Institutions et régulation sociale |
| | **B. Développement, émergence et financement** |
| | Instabilité financière et soutenabilité |
| | Emergence, gouvernance régionale et globale |

**Mots clés**

Action publique - Développement - Économie politique - Émergence et gouvernance - Évaluation - Intégration internationale - Organisations et institutions - Régulation - Soutenabilité - Systèmes financiers

# II. Processus 2022

## 1. Conseil du CREG 19 mai 2022

- Etat des lieux : finances, évolution RH, changement de RAF, départs retraite, concours MCF et PR en cours, campagne emploi 2023, recrutement CPJ.
- Direction du CREG :

→ Dir B. Lamotte – Dir adj F. Ülgen – Cac 24 Janvier 2019

→ Evaluation HCERES (Réunion janvier 2020): recentrage programme scientifique et besoin d'une reprise de la dynamique scientifique

→ Intégration de G. Vallet équipe de direction

→ Pas de conflits apparents 2019-2022 + COVID

→ Annonce de la retraite de B. Lamotte 1/10/2022

RDV Présidence 9 mai 2022 Y.L, H.C, A.D :

Recommandations :

→Nouvelle direction : s'inscrire dans la continuité de 2019-2022

→Travailler en amont pour définir une candidature consensuelle

→Information et adhésion des membres en amont

→Rdv Présidence sur l'évolution début été

- RDV Présidence 9 mai 2022 Y.L, H.C, A.D. Recommandations :
  → Nouvelle direction : s'inscrire dans la continuité de 2019-2022
  → Travailler en amont pour définir une candidature consensuelle
  → Information et adhésion des membres en amont
- Réunion plénière CREG 2 juin 2022 : information, discussion sur la suite, question de la séparation en deux groupes, temps de réflexion jusqu'à la prochaine réunion (intentions F. Ülgen et G. Vallet)
- Réunion plénière CREG 23 juin 2022 (envoi de la candidature et projet de F. Ülgen le 22 juin 2022) : discussion, deux candidatures annoncées: F. Ülgen et G. Vallet.
- Proposition d'une codirection → Si effective, changement des statuts en AG en septembre.

- Réunion Présidence Y.L. 7 juillet 2022: formule de la codirection présentée. Demande d'un schéma d'organisation précis.
- Conseil CREG 1 septembre 2022 (14h):
  - Répartition des tâches sur 5 activités : Pilotage de la politique scientifique ; Gestion ; Animation des instances internes ; Participation aux instances externes ; Gestion RH. Dans chaque bloc les tâches de direction sont listées et définies.
  - Discussions autour et propositions pour l'équipe de direction incluant quatre jeunes collègues sur deux axes : manifestations scientifiques et animation activités des doctorants.
  - Confirmation du calendrier AG et CdL septembre
- Réunion Présidence Y.L. 1 septembre 2022 (17h): présentation du schéma d'organisation/répartition des tâches de la direction. Accord de la Présidence.

- AG CREG 22 septembre 2022 (Château des Arènes, Gieres): bilan annuel, présentation de la candidature de F. Ülgen et G.Vallet à la codirection du CREG (profession de foi diffusée le 8 septembre).
- Vote sur la modification des statuts et la codirection pressentie (cf. relevé de décisions AG)
- Conseil CREG 29 septembre 2022: Election de la nouvelle direction
- L'assemblée générale du 22 septembre a été consultée sur la candidature Ülgen-Vallet à la direction du CREG. Selon l'article 5 des statuts : Le Directeur ou les directeurs sont élus par le conseil de laboratoire, pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois, à la majorité absolue des membres présents ou représentés au premier tour, et à la majorité des suffrages exprimés aux tours suivants, le cas échéant.
- Le Conseil de labo valide à l'unanimité l'élection de la codirection Ülgen & Vallet.

# III. Direction ÜLGEN & VALLET

- **Faruk ÜLGEN**

➔ PR (HDR), Economie

➔ Dir.Adj. CREG (2019-2022)

➔ Directeur du Département d'Enseignement à Distance (EAD)-FEG

➔ Directeur des Relations internationales et Conventions-FEG

➔ Porteur IDEX TENDENS (2019-2022)

➔ Expert HCERES

➔ Directeur Adjoint-FEG, Valence

- **Guillaume VALLET**

➔ MCF-HDR, Economie

➔ Resp. Master Sciences sociales

➔ Membre de l'équipe de direction du CREG (2016-2022)

➔ Fulbright Scholar

➔ Expert Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada

# Constats et perspectives

- Feuille de route annoncée sous la supervision de la Présidence de l'UGA à l'AG du 10 janvier 2019
- Direction BL & FÜ → Le principe-guide TICOC: Transparence-Inclusion-Coopération-Consensus de façon à créer et respecter un équilibre égalitaire entre tous les membres et sensibilités
- Direction FÜ & GV → Suivi avec un accent mis sur la relance de la dynamique recherche (doctorants et seniors) de façon inclusive et incitative (Equipe de direction avec jeunes collègues sur les dossiers *Doctorants* et *Manifestations scientifiques*)
- Lancement d'une consultation sur des sous-thématiques regroupant 5-10 personnes et recentrage des efforts autour des projets liés
- Organisation d'un groupe de travail et de veille sur les appels à projets (développement des projets collectifs en amont)
- Reconfiguration et renforcement des réseaux et de la stratégie d'internationalisation (doctorants: organisation des journées régionales-nationales-internationales ; seniors: réseaux internationaux à « collectiviser »)

# OBJECTIFS DU MANDAT

- Retrouver les fondamentaux d'une unité de recherche universitaire : recherche, partage, diffusion, participation (projets, séminaires, contrats, doctorants, masters)
- Lancement, de façon inclusive et partagée, de projets d'envergure destinés à répondre aux:

→Appels (IRGA, ANR, etc.) ;

→IDEX-UGA ;

→Manifestations internationales (sessions spéciales en France et à l'étranger)

→Utilisation des réseaux de publications scientifiques (Editeurs internationaux et revues scientifiques) afin de promouvoir la valorisation des travaux juniors et seniors au-delà des « cercles locaux ».

# DISCUSSION

*Frédéric Chandezon : je comprends que dans le modèle de gouvernance vous ne vouliez pas formaliser le fonctionnement au niveau des équipes. Est-ce lié à un projet pour la période en cours ou au quinquennat ?*

*Guillaume Vallet : nous n'avons pas défini de période. Nous envisageons de travailler tout au long de notre mandat autour de cette perspective. Si les GT permettent de fédérer les nouvelles recherches, peut-être que nous retravaillerons les axes et pourrons les transformer si cela correspond à nos attentes d'enseignants-chercheurs. Pour l'instant, nous menons un travail souple et informel pour relancer les activités de recherche.*

*Faruk Ülgen : dans la pratique, nous avons envisagé de lancer une consultation, probablement après notre nomination officielle, pour recueillir les intentions des divers membres du CREG sur les différentes thématiques qui pourraient rassembler au moins 6 à 7 enseignants-chercheurs. Cette hétérogénéité fait que nos activités de recherche n'avancent pas comme nous le souhaiterions. En reconfigurant les sous-activités de recherche, nous pourrions composer des petits groupes pour avancer de manière plus active. Cela pourrait relancer une dynamique et impliquer les doctorants de manière plus effective.*

*Guillaume Vallet : on se lance dans une expérience nouvelle. On ne peut pas envisager la restructuration du CREG en 2 sous-groupes en raison de l'hétérogénéité des activités de recherche. C'est ce qui fait l'originalité du CREG.*

*Christine Verdier : le CREG compte presque autant de chercheurs associés que de membres du CREG ? D'où proviennent-ils ?*

*Faruk Ülgen : certains chercheurs associés travaillent dans d'autres laboratoires, à l'étranger, mais pour la plupart, ce sont nos anciens doctorants. Un de nos objectifs est de revoir les conditions d'association. Certains associés n'ont pas de rôle réel institutionnel dans l'activité du laboratoire.*

*Hervé Courtois : il y a des situations très diverses selon les laboratoires et l'UGA souhaite travailler un texte de cadrage sur le statut des membres associés.*

*Julie Sorba : on sort d'une direction avec 1 directeur et 1 codirecteur. La nouvelle direction est essentiellement masculine. Est-ce que la parité du genre intéresse la direction ?*

*Faruk Ülgen : nous avons eu deux codirections successives composées d'une femme et d'un homme. Aujourd'hui on se retrouve dans la pratique dans l'impossibilité de penser à proposer une collègue comme codirectrice étant donné que la fonction a déjà été occupée lors d'un précédent mandat. Notre objectif est de passer la main petit à petit aux nouvelles générations. Dans son organisation, l'équipe de direction inclut 2 binômes composés d'une femme et d'un homme qui seront en charge des manifestations scientifiques et de l'animation des activités des doctorants.*

*Guillaume Vallet : dans cette organisation, l'équipe de direction a la volonté de promouvoir et aider certains collègues à franchir certaines étapes dans leur carrière. C'est une façon de prendre en compte la parité du genre.*

*Serge Slama : il y a eu des relations compliquées au sein du CREG pendant quelques années. Sont-elles pacifiées ?*

*Faruk Ülgen : la précédente direction avait réussi à rétablir le calme. La période du COVID a permis de maintenir cette pacification et nous souhaitons la pérenniser en maintenant la transparence et en montrant que nous avons mis en place une codirection pour un projet scientifique et humain. Nous avons un double challenge dans notre direction.*

=> *RD* Conseil CREG 29 septembre 2022
=> *RD AG* CREG 22 septembre 2022

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 27 octobre 2022 est invitée à donner un avis sur la proposition de codirection du CREG, Centre de Recherche en Économie de Grenoble, UR UGA, à compter du 1er octobre 2022 :**

## Codirection

**Faruk Ülgen, PR UGA et Guillaume Vallet, MCF UGA**

# Approuvez-vous la proposition de codirection du CREG ?

Le vote anonyme est opéré avec l'outil Balotilo.
Résultat du vote :

| | |
|---|---|
| Membres en exercice | 46 |
| Membres présents | 22 |
| Membres représentés | 11 |
| Nombre de votants | 33 |
| Voix favorables | 30 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 3 |

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de codirection du CREG.**

Université Grenoble Alpes

# Demande de second avis Doctorant I

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 27 octobre 2022 est invitée à donner un second avis sur la demande de réinscription en thèse du doctorant I.**

# Etes-vous favorable à la demande de réinscription en thèse du doctorant I ?

Le vote anonyme est opéré avec l'outil Balotilo.
Résultat du vote :

| | |
|---|---|
| Membres en exercice | 46 |
| Membres présents | 22 |
| Membres représentés | 11 |
| Nombre de votants | 33 |
| Voix favorables | 5 |
| Voix défavorables | 24 |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 4 |

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche donne, à la majorité de ses membres présents et représentés, un avis défavorable à la demande de réinscription en 2ème année de thèse du doctorant I.**

# Approbation relevé de décisions CR plénière – 22 septembre 2022

**Le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du cac de l’UGA du 22 septembre 2022 est mis au vote des conseillers.**

# Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR plénière du 22 septembre 2022 ?

Le vote anonyme est opéré avec l'outil Balotilo.
Le résultat est le suivant :

| | |
|---|---|
| Membres en exercice | 46 |
| Membres présents | 22 |
| Membres représentés | 11 |
| Nombre de votants | 33 |
| Voix favorables | 28 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 5 |

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la CR plénière du 22 septembre 2022.**

Université Grenoble Alpes

# Suite des LabEx

# Projets de LabEx en cours de montage

Approuvé en CR le 7 juillet, en Directoire IdEx le 8 juillet

- AMIES
- AE&CC
- Alimentation
- Dispositifs médicaux
- Energie électrique, systèmes et société
- Enigmass
- FOCUS
- Institut Quantique
- MateriAlps
- Microélectronique
- Neurosciences et Cognition
- OSUG
- Penser les transitions depuis les territoires de montagne
- Persyval
- TECXXI

# Journée d'audition des porteurs de projet

- Le 19 octobre toute la journée
- 25 minutes par LabEx : 10 minutes exposé + 15 minutes questions
- Présentation publique par le porteur (qui pourra encore changer) selon, gabarit défini:
  - thématiques scientifiques,
  - positionnement national & international, originalité,
  - vision, objectifs S&T,
  - méthodologies développées,
  - périmètre UGA (évolution par rapport au LabEx le cas échéant),
- Présence de la VPR&I et des directoires des pôles,
- Retour écrit au porteur par les pôles après discussion en VPR&I sous deux semaines.
- Bilan.

# Processus après le 19 octobre

- 10 Novembre 2022 : Lancement des invitations à soumettre un projet
- Gouvernance : en VPR&I de novembre, CR du 1er décembre 2022 puis soumis aux porteurs, retour début janvier
- Proposition d'experts extérieurs pour l'évaluation du projet : 1er décembre 2022
- 3 Février 2023 : date limite de dépôt
- Mars 2023 : expertise par des experts scientifiques extérieurs
- Avril 2023 : rapports des experts adressés à la VPR&I qui transmet aux porteurs,
- Mai 2023 : dialogue avec les porteurs, droit de réponse des porteurs,
- Juin 2023 : discussion en VPR&I non élargie (pôles en position d'accompagnement) pour établir une proposition de projets validés ou reportés,
- Juillet 2023 : décision par le Directoire IdEx
- Octobre 2023 : Constitution d'un SAB pour chaque LabEx

# Modalités des projets LabEx

- Projets de 8 ans
- Examen à mi-parcours (4 ans) pouvant mener à la révision du budget ou l'arrêt du projet
- Financement à partir de janvier 2025
- Possibilité de lancer des thèses dès l'automne 2024
- Budget entre 200 et 1000 k€ annuels, prenant les budgets des LabEx précédents
- Indicateur : budget par ETP C/EC impliqué

# Gouvernance des LabEx

# Gouvernance proposée

- Porteur
- Bureau
- Comité des directeurs d'unités
- Comité scientifique externe (SAB)
- Comité de pilotage

Le LabEx AMIES fera l'objet d'une gouvernance particulière

# Porteur

- Il est proposé par le comité des directeurs d'unité et nommé par le comité de pilotage.
- Chercheur ou enseignant-chercheur en activité dans une unité de recherche membre du LabEx, il est responsable scientifique et technique, interlocuteur des services de l'UGA, et assisté d'un chef de projet.
- Cette fonction est incompatible avec la fonction de directeur d'unité de recherche ou directeur d'une structure de recherche (fédération, plate-forme, SFR, …) sauf si le périmètre est celui du LabEx.
- Le porteur préside le bureau, il rend compte au comité de pilotage de l'activité du LabEx.

# Bureau

- Présidé par le porteur du LabEx, il est composé de dix personnes maximum. Il peut comprendre des adjoints et/ou des responsables de WP/axe. Il est nommé par le comité de pilotage sur proposition du porteur et après avis du comité des DU.
- Le bureau assiste le porteur dans la définition de la stratégie du LabEx,
- Il propose le budget annuel et arrête les financements hors AAP définis dans le cadre du budget,
- Il propose les appels à projets (AàP) et les décisions de financement suite à ces appels,
- Il prépare les rapports scientifique et financier.
- La participation au bureau est incompatible avec une fonction de directeur d'unité de recherche.
- Lors des AàP du LabEx, le bureau est chargé de l'expertise des projets (le cas échéant en les confiant à un comité), fait une proposition de sélection des projets, rédige un rapport et rend compte de ses travaux. Il suit les règles de déontologie des AàP de l'UGA.

# Comité des DU

- Il élit en son sein un président pour un mandat de deux ans non renouvelable.
- Un représentant du directoire de chaque pôle impliqué est invité permanent.
- Le comité des directeurs d'unité prend toutes ses décisions avec une majorité des trois-quarts.
- Il formule un avis sur la stratégie scientifique et technologique du LabEx,
- Il arrête le budget du LabEx,
- Il décide du lancement des AàP du LabEx et valide le financement des projets soumis à ces appels,
- Il formule un avis sur les candidatures comme porteur du LabEx.

---

*Cédric Clastres : le directeur du comité des DU est élu pour 2 ans ?*

*Hervé Courtois : cette personne ne doit pas prendre le dessus sur le comité des DU. Son rôle consiste à présider, animer et essayer d'arriver à un consensus. Elle est élue pour 2 ans alors que le porteur du LabEx a un mandat d'environ 4 ans.*

# Conseil scientifique externe

- Composé de personnalités scientifiques extérieures à l'UGA et au LabEx, dont une part significative d'étrangers, il élit un président en son sein.
- Le comité scientifique externe est destinataire des rapports annuels du LabEx.
- Le SAB se réunit fin 2024, fin 2025, puis au moins une fois tous les deux ans.
- Il peut être saisi par le comité des tutelles de toute question stratégique concernant le LabEx.
- Suite à chacune de ses réunions, il rédige un rapport sur la stratégie et les réalisations du LabE

# Comité de pilotage

- Composé de représentants des établissements et organismes tutelles et tutelles-associées des unités de recherche du LabEx, il est présidé par le vice-président recherche et innovation de l'UGA ou son représentant.

- Y sont invités les représentants des tutelles des laboratoires associés au LabEx, un représentant du directoire de chaque pôle impliqué, le bureau du LabEx, le président du SAB ou son représentant.

---

*Pierre Hily-Blant : y a-t-il des décharges pour les enseignants-chercheurs qui occupent une direction de LabEx ?*

*Hervé Courtois : cette question est entendue et retenue comme une question pertinente et une réponse sera faite. Des décharges sont parfois attribuées à certaines directions de LabEx. Nous devons en discuter avec les établissements-composantes puisque des collègues de Grenoble INP-UGA et de l'ENSAG-UGA seront dans cette position.*

# Cadrage des documents de projet LabEx

# Critères

| Critères | Sous-critères |
|---|---|
| **Qualité** | - Ambition des questions scientifiques posées pour les différentes disciplines impliquées,<br>- Degré d'originalité et caractère novateur du projet du point de vue scientifique et méthodologique en rapport avec l'état de l'art,<br>- Bonne définition de la nature (théorique, pratique, technologique, scientifique, méthodologique) des résultats attendus,<br>- Positionnement scientifique du consortium,<br>- Positionnement méthodologique du consortium. |
| **Impact** | - Importance de la contribution à la réponse à des enjeux sociétaux majeurs,<br>- Qualité de la diffusion des résultats scientifiques et méthodologiques vers le milieu académique,<br>- Qualité de la valorisation des résultats de recherche,<br>- Qualité de la diffusion des résultats scientifiques et méthodologiques vers la société,<br>- Renforcement des collaborations internationales de l'UGA,<br>- Contribution à la formation au sein de l'UGA,<br>- Potentiel d'utilisation large et de mutualisation des outils et méthodologies développés, le cas échéant en lien avec les plates-formes technologiques de l'UGA. |
| **Implémentation** | - Faisabilité, gestion des risques,<br>- Justification du budget demandé,<br>- Le cas échéant, prise en compte des éventuels financements par les stratégies nationales du PIA4,<br>- Engagement dans l'évaluation de la trajectoire carbone sur la durée du projet. |

# Cadrage des projets de LabEx

- La demande financière du projet peut inclure :
  - Des dépenses en masse salariale pour le financement de doctorants, post-doctorants, personnels en appui à la recherche, visiteurs, indemnités de stages, bourses de Master, etc.
  - Des dépenses de fonctionnement : consommables, frais de déplacement, prestations de service, etc.
  - Des dépenses d'investissement en équipement.
- Le budget du projet peut inclure des co-financements internes (par des laboratoires ou structures de l'UGA) ou externes, nationaux ou internationaux. Dans le cas où une stratégie nationale d'accélération ou un PEPR exploratoire est susceptible d'apporter des moyens, il est attendu que le budget fasse apparaître quelles dépenses pourront être prises en charge par ces moyens extérieurs et donc comment la confirmation de ces moyens extérieurs pourra permettre de réduire le financement par l'UGA.
- Toute action similaire à un dispositif de l'appel IRGA de l'UGA devra être précisément articulé avec ce dispositif. Il en est de même concernant l'appel équipements scientifiques de Grenoble INP - UGA et de l'UGA.

# Cadrage des projets de LabEx

- Les budgets demandés pourront être 200 et 1000 k€ annuels
- Ils doivent être réfléchis en regard des deux éléments suivants :

- budget du LabEx existant lorsque que le projet y fait suite, prenant en compte seulement la fraction dévolue aux unités UGA,
- taille du périmètre du projet de LabEx.

---

*Pierre Hily-Blant : est-ce qu'il faut comprendre qu'il y a l'idée de lancer tous les dispositifs ou appels au même moment ?*

*Hervé Courtois : pas forcément. Si, par exemple, le LabEx veut financer des post-docs, il importe peu que l'initiative soit lancée au même moment que l'appel IRGA. Si le LabEx veut financer des thèses ou des équipements, dans ce cas, il est nécessaire que cette action soit coordonnée avec l'appel IRGA.*

# Soumission des projets

Le dossier de soumission est rédigé en anglais. Il est composé des éléments suivants :

► Description scientifique du projet (maximum 20 pages au total, Calibri 11 pt, interligne simple) :

- Contexte du projet (max. 6 pages) : questions ouvertes scientifiques, technologiques et méthodologiques, enjeux socio-économiques ou culturels, synthèse des résultats préliminaires déjà obtenus, synthèse des financements déjà obtenus ou demandés et en cours d'instruction,
- Qualité du projet (max. 6 pages),
- Impact du projet (max. 6 pages),
- Implémentation du projet, incluant le justificatif du budget (max. 6 pages).

Pour chaque critère, la partie dédiée traitera de *chacun* des sous-critères

► Le cas échéant, lettres signées d'engagement financier de partenaires hors UGA,

► CV (maximum 4 pages) du porteur, des co-porteurs le cas échéant,

► Résumé en français (1 page max.), résumé en anglais (1 page max.),

► Liste des personnels impliqués dans le projet.

# Evaluation des projets de LabEx

- Les projets sont évalués par des experts choisis pour leurs compétences dans les thématiques concernées par le projet. A minima, chaque projet bénéficiera d'au moins trois expertises. Il s'agira d'experts externes, c'est-à-dire exerçant leur activité dans une structure hors du périmètre de l'UGA, et de préférence internationaux.
- L'expertise des projets s'appuie sur une fiche d'évaluation strictement limitée aux critères et sous-critères mentionnés dans le présent cahier des charges.
- Les porteurs sont sollicités pour proposer des experts avant le 1er décembre 2022. Ces experts ne devront pas être en lien d'intérêt avec les co-porteurs suivant les termes de la charte de déontologie des appels à projets de l'UGA, en particulier ne pas avoir co-publié ou co-encadré de thèse avec un co-porteur dans les cinq dernières années.
- Au moment du dépôt, le porteur ou les co-porteurs peuvent signaler des experts avec lesquels il est ou ils sont en situation de lien d'intérêt.

# Sélection et labellisation des projets de LabEx

- **Le comité de sélection**

- Le comité est constitué de la Vice-Présidence Recherche et Innovation, incluant notamment un représentant de chaque organisme national de recherche. Il est complété de la Vice-Présidente Recherche et Innovation en SHS. Le chargé de mission Recherche en santé et l'adjointe Valorisation à la Vice-Présidence sont invités avec voix consultative. Le comité est présidé par le Vice-Président Recherche et Innovation de l'UGA.
- Pour ses travaux, le comité s'appuie sur les avis et recommandations exprimés par les experts dans leur évaluation. Il prend en compte les critères de sélection des projets, les éléments de stratégie de l'UGA.
- La composition nominative du comité sera publiée avant le 13 janvier 2023.

- **L'instance consultative**

- La Commission de la Recherche du Conseil Académique (CAc) de l'UGA joue le rôle d'instance consultative : elle s'assure du bon déroulement des travaux du comité et prend en compte les éléments de politique et de stratégie de l'établissement. Elle formule un avis sur la proposition de projets sélectionnés pour financement.

- **L'instance décisionnaire**

- Le directoire IdEx UGA labellise les projets et valide la répartition des moyens. Il est garant du respect de la politique et de la stratégie de l'établissement. Si besoin, il émet des recommandations sur certains projets.

# Modalités générales

- **Durée des projets et d'éligibilité des dépenses**

Les projets dureront huit années à compter du 1er janvier 2025. Par dérogation, des contrats doctoraux pourront être signés à partir du 1er octobre 2024.

- **Financement des projets**

Les projets peuvent inclure des partenaires académiques nationaux ou internationaux hors du périmètre de l'UGA ou des acteurs du monde socio-économique ou culturel, mais seules les activités des laboratoires de l'UGA ou d'un institut de la DRT seront financées.

Le montant accordé pourra être ajusté par rapport au montant demandé, notamment en cas de moyens d'ores et déjà disponibles dans le consortium pour la réalisation du projet.

Le montant accordé pourra être ajusté par rapport au montant demandé en cours de projet en cas d'attribution d'un financement extérieur conséquent, notamment dans le cadre d'une stratégie nationale d'accélération ou d'un PEPR exploratoire.

# DISCUSSION

*Pascal Perrier : j'ai assisté à la réunion et en écoutant un certain nombre d'exposés je me suis aperçu que les porteurs de LabEx étaient les mêmes que pour les projets CDT et CDP avec des thématiques assez proches. Je pense notamment aux projets Nutrition, Neurosciences-Cognition, Dispositifs médicaux. Quelles sont les justifications de ces différents moyens de stimuler la recherche ?*

*Hervé Courtois : un 1er point de contexte : les projets CDP, CDTools démarrent maintenant et vont se terminer en automne 2025 début 2026. Le recouvrement avec le calendrier des nouveaux LabEx n'est pas si fort. Les LabEx sont des projets d'une durée de 8 ans, qui sont structurants sur la durée. Nous sommes convaincus que, sur le long terme, ces grands projets sont importants pour le dynamisme de la recherche à l'UGA. Les CDP, CDTools sont des projets interdisciplinaires et ont une durée de 3 à 4 ans. Certes, nous en avons prolongé quelques-uns. Nutrition a été identifié très rapidement comme très transversal avec une grande contribution en sciences sociales. Le CDP Punaise est une marche pour lancer ce LabEx Nutrition avec un peu d'impulsion. On se retrouve avec une transformation de certains projets CDP, CDTools en LabEx. La majorité des projets sont plutôt des continuations ou évolutions de projets LabEx existants. La vraie différence se situe dans la durée.*

*Pascal Perrier : je comprends le mécanisme de lancer des projets exploratoires et pérenniser dans certains cas mais je me demande si ce n'est pas trop lourd en termes d'évaluation à la fois pour les comités et les porteurs.*

*Hervé Courtois : en effet, le printemps 2022 a été un peu chargé. Il a fallu du temps pour établir la stratégie mais nous constatons aujourd'hui que les collègues sont satisfaits. C'est aussi un projet collectif qui permet de répartir la charge de travail entre tous les acteurs.*

*Stéphane Gal : est-ce que l'architecture que tu as montée est imposée de manière à uniformiser tous les LabEx, ou serait-ce plutôt une suggestion de gouvernance pour les LabEx qui fonctionnent bien avec leur modèle de gouvernance. Doivent-ils évoluer dans le cadre que tu nous as présenté ?*

*Hervé Courtois : oui, car nous souhaiterions définir un cadre commun à tous les LabEx. S'il y a des dispositions un peu difficiles dans certains cas, nous en parlerons en VPR&I et avec les porteurs de LabEx pour collecter leurs retours. En outre, les AàP des LabEx doivent respecter la Charte de Déontologie de l'UGA. Nous souhaitons également qu'il y ait un regard extérieur, que les tutelles supervisent ce qui se passe dans les LabEx. Une fois que tout aura été bien discuté et collectivement accepté, nous aurons un cadre commun à tous les LabEx. Nous aurons ainsi un fonctionnement plus clair et plus transparent.*

*Cédric Clastres : il me semble avoir vu qu'en cas de financement par un PEPR, ce dernier devait être indiqué et le financement UGA pourrait être adapté. Il me semble que la durée n'est pas la même. Comment cela va-t-il se passer ?*

*Hervé Courtois : cela fera partie des discussions. Quand un PEPR est présent, il n'y a pas de mécanique unique. Le calendrier n'est pas identique pour tout le monde. Certains PEPR démarrent maintenant, d'autres dans un an. On attend de la part des porteurs une prise en compte et une discussion pour savoir comment le PEPR complémente le LabEx. Nous souhaitons recueillir quelques propositions pour pouvoir le prendre en compte. C'est un point à suivre, nous en reparlerons en décembre.*

Université Grenoble Alpes

# Evolution de l'UMR BioSanté

# Evolution de l'UMR BioSanté

- UMR UGA-CEA-Inserm incluant une EMR CNRS
- Créée au 01/01/2021 par fusion de BCI et BGE, sous la direction de Catherine Picart
- Divers problèmes dans l'unité, traité par un CoPil UGA-CEA-Inserm-CNRS
- AG du labo, sondage sur l'avenir : une scission est demandée
- Demandes de projet par les tutelles : un projet de nouveau BGE est retenu
- Création ad-hoc par l'Inserm, structures encore séparées au CEA : seule l'UGA doit lancer un réel processus d'expertise.
- Comité d'experts créé : A. Milet (UGA), Franck Pérez (CNRS), M. Altabef (Inserm), Pierre-Olivier Couraud (CEA)
- Audition de la directrice proposée Marie-Odile Fauvarque le 18/10, visite sur site le 14/11, rapport examiné en CR le 01/12

# DISCUSSION

*Christine Verdier : est-ce que la fusion s'est faite dans de bonnes conditions ?*

*Hervé Courtois : j'ai compris que le projet scientifique tenait parfaitement la route mais il y a des acteurs qui font des choix, qui portent des projets et lorsque les équipes accumulent les difficultés la situation n'est plus tenable. Une fusion n'est jamais facile.*

# Fin de séance